

### **Financement de la formation**

### **Tarif :**

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
  - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) Gratuit
  - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPAT) 210 €

### **Durée**

- 7 heures

### **Objectifs de la formation**

- Permettre aux exploitants agricoles de mieux connaître les règles qui encadrent la gestion du foncier agricole
- Mieux connaître le rôle de la SAFER dans la gestion et la régulation du foncier agricole,
- Comprendre les évolutions et nouveaux champs d'intervention des SAFER sur les transferts de parts sociales liés à la Loi Sempastous,
- Comprendre le nouveau Schéma Régional des structures et son rôle dans les orientations de la gestion du foncier,
- Identifier ses propres leviers d'actions en tant que responsables locaux impliqués dans la gestion du foncier.

### **Pré-requis et public nécessaires pour participer à la formation**

- Public : Délégués SAFER FDSEA et Présidents de syndicats locaux
- Pré requis : aucun

### **Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation**

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates : 11 Mars 2022 de 9h30 à 17h30 à Lieu : Salle de réunion AS BFC – Route de Givry ZI LA Garenne - 71880 Chatenoy le Royal

### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Apports techniques, réglementaires et juridiques théoriques,
- Réalisation d'un cas pratique en petit groupe,
- Echange participatif en groupe (méthode des « post-its »)
- Matériel : Support Powerpoint, Paperboard,
- Moyens d'encadrement : Mme Valérie DIAGNE, directrice Départementale de la SAFER BFC et M. Thibault LAUGAA, fonction : responsable Service Syndical et Economique en charge du dossier foncier à la FDSEA 71.

### **Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation**

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : A la fin de la formation, nous remettons à chaque stagiaire un questionnaire de satisfaction où il évoque les points forts et les points faibles de l'intervention.

### **Contact**

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
M. Thibault LAUGAA  
mail : [tlaugaa@fdsea71.fr](mailto:tlaugaa@fdsea71.fr)  
Tel : 03 85 29 55 16  
Site : [www.fdsea71.fr](http://www.fdsea71.fr)

### **Accessibilité aux personnes handicapées**

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdité...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé. Site MSA - Reconnaissance du handicap <https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

### **Organisme de formation**

FRSEA Bourgogne Franche-Comté \_ N° d'activité 43250256425  
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE  
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z